

# Sommaire

Organisation Générale .....	2
Le SUAPS .....	4
Les Installations .....	5
Informations .....	6
Le Sport dans vos Etudes .....	7
Département de sport de haut-niveau .....	9
P.I.S.E. (Projet d'Initiative Sportive des Etudiants)	10
Conditions Financières .....	11
SUAPS Parapente .....	14
Centre Universitaire Rugby Haut-Niveau .....	15
F. F. Sport U. ....	17
LEC-ASUL .....	19
Le Limoges Etudiants Club .....	20

# ORGANISATION GÉNÉRALE

## SUAPS : FORMATION SPORTIVE

Le **SUAPS** (**S**ervice **U**niversitaire des **A**ctivités **P**hysiques et **S**portives) est un service commun de l'Université de Limoges **pour tous les étudiants et personnels de l'Université** et pour tous les membres de l'Éducation Nationale. Il propose des activités sportives à **tous les niveaux de pratique** (débutant à expert), en formation personnelle ou pratique notée, **hors compétition**.

## MISSIONS DU SUAPS

- proposer une **pratique encadrée notée** (Option, Bonus) ;
- proposer une **pratique encadrée non notée** (formation personnelle) ;
- accueillir des **sportifs de haut niveau** gérés par le Département Sport de Haut Niveau (D.S.H.N) ;
- gérer les installations sportives universitaires.

C'est une équipe de 7 enseignants associés à 23 intervenants extérieurs qui propose ce panel d'Activités Physiques et Sportives (APS).

## Assurance

**Toutes les activités encadrées par le SUAPS (stages compris) sont couvertes en responsabilité civile.**

S'agissant des dommages corporels, dont peuvent être victimes les pratiquants, tout accident fera l'objet d'une déclaration sous 48h, auprès de l'administration du SUAPS. Vous devez vous munir de votre numéro de Sécurité Sociale et de votre carte de complémentaire santé.

Le remboursement des frais médicaux se fera en partie par votre centre de sécurité sociale et votre mutuelle. Le contrat d'assurance du SUAPS interviendra pour faire jouer toutes les garanties offertes au titre de l'assurance-dommages.

## FFSportU et ASUL : COMPÉTITION SPORTIVE

La FFSportU (**F**édération **F**rançaise du **S**port **U**niversitaire):

- Organisation des compétitions

L'ASUL (Association Sportive de l'Université de Limoges):

- Prise de licence pour la compétition universitaire
- Aide financière et logistique aux déplacements en compétition

*Plus d'informations pages 17 et 19 de ce guide.*



# SUAPS

# PRÉSENTATION

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives  
Campus La Borie - 185, avenue Albert Thomas - 87100 Limoges  
Tél. 05 55 45 75 10  
E.mail : [suaps@unilim.fr](mailto:suaps@unilim.fr) - Site : [www.unilim.fr/suaps](http://www.unilim.fr/suaps)

**Président de l'Université :**  
Alain CELERIER

## **Administration du SUAPS**

**Directeur :**  
Bruno MARTIN

**Secrétaire :**  
Nadège MRY

**Département Sport de haut-niveau :**  
Pascal LEBRAUD



## **Equipe pédagogique**

Virginie CHARBONNIER  
Christophe LAFON  
Pascal LEBRAUD  
Bruno MARTIN  
Franck MORANGE  
Geneviève MOUDELAUD  
Lionel LASCoux

## **Services Techniques**

Ronald ALMA  
Didier COURREGES  
Robin GOUDAL  
Nicolas VILLEGGER  
Isabelle ROUMILHAC

# LES INSTALLATIONS DU SUAPS



## Complexe sportif couvert

- Gymnase G1 de type C
- Gymnase G2 de type C
- Salle de Gymnastique avec agrès
- Salle de Danse
- Dojo
- Salle de Tennis de Table
- Salle de Musculation
- Salles de cours

## Equipement extérieur

- Stade d'Athlétisme
- Terrain de Rugby
- Terrain stabilisé
- Courts de Tennis
- Espaces cartographiés d'Orientation
- Terrain de Beach-volley

## Campus La Borie

185 avenue Albert Thomas à Limoges

## Les installations municipales

- Piscine de Beaublanc (ville de Limoges)  
23 Boulevard de Beaublanc
- Piscine de St-Lazare (ville de Limoges)  
Rue Jules Noël
- Terrain de La Basse (ville de Limoges)  
Rue Louis Armstrong (Ester)
- Gymnase Petit Beaubreuil  
(Limoges - 87) - 2 rue Château d'Eau
- Golf de St-Lazare (Limoges - 87)  
26 Avenue du Golf Saint-Lazare
- Gymnase Grancher (Guéret - 23)  
Rue Julien Nore
- Stade de rugby Chassaing (Egletons - 19)  
Stade François Chassaing
- Centre aquatique de Brive (Brive - 19)  
Boulevard Voltaire
- Terrain des Combes (Egletons - 19)  
Complexe sportif des Combes

## Autres installations

- Piscine de Limosin (Limoges - 87)  
Lycée Limosin - 13 rue des Clairettes
- Couzeix Country Club (Couzeix - 87)  
Squash et tennis  
136 lotissement Hippodrome Texonnieras
- Gymnase d'Arsonval (Brive - 19)  
Lycée d'Arsonval - Place du 15 Août
- Gymnase Lycée Danton (Brive - 19)  
Lycée polyvalent Danton  
21 rue Evariste Galois
- Gymnase et stade Lycée Caraminot  
(Egletons - 19) 28 Avenue Ventadour
- Gymnase et terrain de rugby du Lycée René Cassin (Tulle - 19)  
Boulevard du Marquisat
- Ecole de danse Lucile Charbonnier  
(Guéret - 23) 32 Avenue Louis Laroche
- Site Naturel Carrière de Montulat  
(Saint-Sornin Leulac - 87)  
Plongée
- Pente École du Mas de la Roche  
(Saint-Jean-Ligoure - 87)  
Parapente
- Fosse de Montluçon (Saint-Victor - 03)  
Plongée
- Sites de Vol Libre labellisés par la FFVL  
Corrèze, Creuse, Lot, Cantal, Savoie, Haute-Savoie...
- Autres Sites Naturels d'Escalade  
Haute-Vienne, Corrèze, Lot, Dordogne...
- Centre Équestre des Vaseix  
(Verneuil sur Vienne - 87) Les Vaseix
- Les Écuries de Novert (Malemort-sur-Corrèze - 19) Domaine de Novert
- L'Etrier Briviste (Brive - 19)  
Bouquet Haut
- Le Five (Limoges - 87)  
Padel - 8 rue de Buxerolles

# INFORMATIONS

## Ouverture des installations / accueil :

- Du lundi au vendredi 7h45-22h30
- Le samedi 9h30-18h30

## secrétariat :

- **Le matin** : du lundi au vendredi 8h30-12h
- **L'après-midi** : le lundi 13h-16h  
le mardi et le jeudi 13h-18h  
le vendredi 13h-17h

Fermé le mercredi après-midi

A compter du 27 août 2018

## Pré-inscriptions aux activités sportives :

Pour participer aux activités du SUAPS vous devez vous pré-inscrire par Internet : <https://community-suaps.unilim.fr>. L'inscription sera validée par l'enseignant lors de votre première séance. Date d'ouverture des inscriptions :

- pour le 1<sup>er</sup> semestre : à partir du 7 septembre 2018 - 19h
- pour le 2<sup>ème</sup> semestre : 11 janvier 2019 - 19h

ATTENTION : dans certaines activités le nombre de pratiquants est limité ; ne seront acceptés que les étudiants s'étant pré-inscrits.

## Informations hebdomadaires

### Affichage au complexe sportif de La Borie

Consultez le **site internet** du SUAPS : [www.unilim.fr/suaps](http://www.unilim.fr/suaps)

**2 bornes WIFI** au sein des installations sportives du **SUAPS** vous permettent de vous connecter à internet.

**REPRISE DES ACTIVITES**  
**Le 10 septembre 2018**



# LE SPORT DANS VOS ÉTUDES

## ***Règlement des pratiques sportives intégrées aux cursus universitaires pour l'année 2018-2019 : option ou bonus.***

Les étudiants inscrits à l'Université de Limoges peuvent bénéficier, dans les conditions fixées par le présent règlement, d'une notation dans le cadre d'une option ou d'un bonus.

La prise en compte de la pratique sportive varie suivant les composantes de l'Université (Sciences, Droit et Sciences Economiques, Pharmacie,...).

### **Article 1 - Notation**

Le SUAPS est seul habilité à évaluer les pratiques sportives.

### **Article 2 - Modalités d'inscription**

Les étudiants souhaitant être évalués en sport réaliseront une double inscription :

1° - une inscription au SUAPS par internet :

(<https://community-suaps.unilim.fr>) confirmée auprès de l'enseignant de l'activité.

2° - une inscription « pédagogique » auprès de la scolarité de sa composante.

*N.B. : un étudiant inscrit au 1<sup>er</sup> semestre peut, en fonction de son cursus poursuivre son activité au 2<sup>e</sup> semestre en se réinscrivant selon le même protocole qu'au 1<sup>er</sup>.*

**Les étudiants qui ne se seront pas conformés strictement à ces dispositions ne pourront prétendre à une prise en compte de leur activité, même a posteriori.**

### **Article 3 - Evaluation pédagogique**

Pour être évalué un étudiant doit être assidu : 10 séances « pratique » pour une évaluation au semestre et 15 séances pour une évaluation à l'année. En cas d'indisponibilité, il est indispensable de fournir à l'enseignant responsable de la discipline sportive pratiquée un certificat médical notifiant la période d'incapacité physique.

### **Article 4 - Transmission des évaluations et prise en compte par les jurys des composantes**

Le secrétariat du SUAPS transmet les notes, aux services de scolarité des composantes et écoles concernées, avant les délibérations de jurys.

Les résultats définitifs ne sont acquis qu'à l'issue de celles-ci et ne peuvent être transmis que par les composantes et écoles.

### **Article 5**

Le règlement peut être modifié sur proposition du Conseil de Gestion du SUAPS et soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de l'Université de Limoges.

### **Article 6**

Le présent règlement prend effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.



# DÉPARTEMENT HAUT NIVEAU

Vous êtes,

- **inscrits sur les listes ministérielles** du Ministère de la Jeunesse et des **Sports comme sportif de haut niveau** (Élite, Senior, Jeune, Espoirs, Partenaires d'entraînement, juge-arbitre),
- **joueurs ou joueuses sous convention de formation avec une structure agréée** (Centres de formation, pôles ...)
- **joueuses conventionnées avec le CERU** (Centre d'Entraînement Rugby Universitaire)

Vous pouvez bénéficier des dispositions de la loi du 16 juillet 1984 modifiée pour les sportifs de haut niveau :

- Suivi des études, tutorat, aménagement du cursus
- Aménagement du calendrier des examens
- Hébergement prioritaire en résidence universitaire
- Soutien, rattrapage, amélioration diététique possible
- Séances de préparation physique et musculation (mardi et jeudi de 12h à 14h).

**Afin d'assurer un suivi efficace le plus adapté répondant à vos besoins et attentes, il est important de vous faire connaître dès la rentrée, directement dès votre inscription à l'université et de nous contacter.**

## Pour tous renseignements :

Pascal LEBRAUD - E-mail : [pascal.lebraud@unilim.fr](mailto:pascal.lebraud@unilim.fr)  
Tel : 06 08 33 51 58



# P.I.S.E.

## PROJET D'INITIATIVE

## SPORTIVE DES ÉTUDIANTS

Vous êtes étudiant au sein d'une association loi 1901 et avez un projet innovant à mettre en place cette année :

**Le SUAPS peut être votre partenaire !**

Pour :

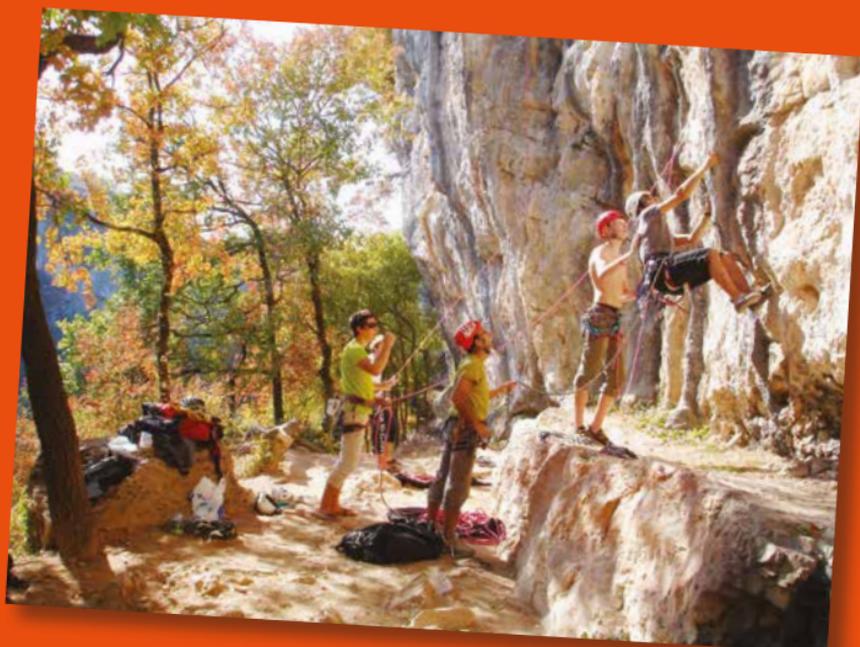
- l'organisation d'une manifestation sportive compétitive ou non compétitive,
- la participation à une grande compétition en France ou à l'étranger.

Le SUAPS peut vous aider sous la forme de : conseils, relations, logistique, prêt de matériels, aide financière...

Un dossier argumenté, accompagné d'un budget prévisionnel équilibré, devra être déposé auprès de l'administration du SUAPS avant le **28 novembre 2018**.

Les porteurs de projet seront convoqués pour la présentation de leur dossier devant la commission pédagogique du SUAPS.

**Vous pouvez télécharger le dossier de candidature au projet PISE sur le site internet du SUAPS.**



# CONDITIONS FINANCIÈRES

Suite à la création de la Contribution Unique par la loi ORE (Orientation et Réussite des Etudiants) du 8 mars 2018 le coût relatif aux droits sportifs est intégré aux frais d'inscription de chaque étudiant de l'université. Seuls les étudiants hors université et les personnels de l'université et de l'éducation nationale devront s'acquitter de la carte de membre pour accéder aux cours et aux installations.

## TARIFS APPLICABLES À LA RENTRÉE 2018-2019

PUBLICS	POUR ACCÉDER AUX ACTIVITÉS ENCADRÉES ET AUX INSTALLATIONS	TITRE	TARIF/ANNÉE
<b>ÉTUDIANTS</b> Hors Université	Paiement d'une CARTE DE MEMBRE, auprès du service administratif du SUAPS.	Carte de Membre*	<b>30 €</b>
<b>PERSONNELS</b> Université de Limoges + Membre de l'A.S.C.P.U.L	Paiement d'une CARTE DE MEMBRE, auprès du service administratif du SUAPS. <i>Remarque : La tarification correspondante s'applique aux personnels à jour de leur cotisation annuelle auprès de l'Association Sociale et Culturelle des Personnels de l'Université de Limoges (A.S.C.P.U.L). La carte d'adhérent devra être fournie par le titulaire.</i>	Carte de Membre*	<b>60 €</b>
<b>PERSONNELS</b> Université de Limoges - Non membre de l'A.S.C.P.U.L	Paiement d'une CARTE DE MEMBRE, auprès du service administratif du SUAPS.	Carte de Membre*	<b>70 €</b>
<b>PERSONNELS</b> Éducation Nationale Hors Université de Limoges	Paiement d'une CARTE DE MEMBRE, auprès du service administratif du SUAPS.	Carte de Membre*	<b>80 €</b>

\* Le paiement du titre de participation « CARTE DE MEMBRE » est à réaliser, auprès de l'administration du SUAPS (185, avenue Albert Thomas - Campus La Borie - 87100 LIMOGES), par chèque bancaire à l'ordre de « l'Agent comptable de l'Université de Limoges ».

Pour les activités à surcoût (stages, activités avec encadrement extérieur) le paiement d'une cotisation supplémentaire est à effectuer selon un tarif voté par le Conseil de Gestion du SUAPS et par le Conseil d'Administration de l'Université :

### TARIFICATIONS APPLICABLES AUX AYANTS DROITS - 2018/2019 - ACCES AUX STAGES & COURS

DISCIPLINE	FORMULE	Lieu	Etudiant	Personnel + Auditeur libre	Responsable
<b>EQUITATION</b>	Cours au semestre	Limoges / Brive	105,00 €	157,50 €	Bruno MARTIN
<b>PLONGÉE</b>	Stage 2 jours (S1)	Banyuls	140,00 €	210,00 €	Franck MORANGE
	Stage 4 jours (S2)	Rosas	250,00 €	375,00 €	
	Cours à l'année	Limoges	31,00 €	46,50 €	
<b>SKI</b>	Stage 6 jours	Les Deux Alpes	340,00 €	510,00 €	Christophe LAFON / Franck MORANGE
<b>VOILE</b>	Stage 5 jours	Lorient	140,00 €	210,00 €	Franck MORANGE
	Stage 2 jours	La Rochelle	90,00 €	135,00 €	
<b>PARAPENTE</b>	Stage 4 jours	Puy Mary	135,00 €	202,00 €	Christophe LAFON
	Stage Pilotage 4 jours	Annecy	280,00 €	420,00 €	
	Stage Cross 5 jours	Megève	230,00 €	345,00 €	
<b>ESCALADE</b>	Stage Pilotage 4 jours	Dune du Pyla	170,00 €	255,00 €	Bruno MARTIN
	Passeport	Limoges	10,00 €	15,00 €	
<b>TRAIL RANDO</b>	Stage 2 jours	Le Céou	40,00 €	60,00 €	Virginie CHARBONNIER
	Stage 3 jours	Le Puy en Velay	52,00 €	78,00 €	
<b>KITESURF</b>	Stage 2 jours	Lacanau	180,00 €	270,00 €	Christophe LAFON

Les tarifs indiqués pour les étudiants correspondent à 60% du coût réel du stage, le SUAPS finançant les 40% restants.





# PARAPENTE LIMOGES

L'activité Parapente proposée au sein de l'École Française de Vol Libre « SUAPS Parapente Limoges », vous donne la possibilité de **préparer et valider des niveaux de Brevets** (Brevet Initial, Brevet de Pilote et Brevet de Pilote Confirmé en Parapente) permettant de valider des compétences acquises dans l'activité.

Les séances ont lieu les jeudis, vendredis et samedis après-midi. Les inscriptions s'effectuent auprès de l'enseignant responsable.

**IMPORTANT** : En fonction des conditions météorologiques et aérologiques, les séances pratiques seront remplacées par des **cours théoriques en salle** : **La Borie – Salle B, les Jeudis de 14h00 à 17h00**. Ces séances théoriques permettront d'aborder toutes les notions et connaissances indispensables à la bonne pratique de l'activité dans son environnement en France.

Stages organisés : « grands vols », « vol performant », « vol cross », « pilotage ».

Pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact avec **Christophe LAFON**, *Directeur Technique de l'École « SUAPS Parapente » de l'Université de Limoges* : [christophe.lafon@unilim.fr](mailto:christophe.lafon@unilim.fr) - 06 42 23 68 67

## PÉRIODE DES STAGES DE PARAPENTE

- Stage Dune du Pyla : mai ou juin 2019
- Stage grand vol Cantal : mai ou juin 2019
- Stage pilotage Lac d'Annecy : juin 2019
- Stage Cross'Alpes Megève : juin 2019

## PÉRIODE DE STAGE DE TÉLÉSKI / KITESURF

- Stage à Lacanau : du 1<sup>er</sup> au 3 septembre 2018



Les stages sont susceptibles d'être reportés sur l'année universitaire en fonction des conditions météorologiques.



# CENTRE ENTRAÎNEMENT RUGBY UNIVERSITAIRE (CERU)

Le Centre d'Entraînement Rugby Universitaire (C.E.R.U.), au sein du SUAPS de Limoges fonctionne de mi-septembre à fin-juin de chaque année universitaire. Sous la responsabilité de Pascal LEBRAUD (enseignant au SUAPS – rugby féminin et masculin), il permet à ces sportifs de trouver un cadre d'entraînement individualisé et de préparer les grandes échéances sportives universitaires dans la discipline.

## ■ FORMATIONS FEDERALES

*(Educateur Ecole de Rugby, Entraîneur Jeune)*

Jeudi 18h00-21h00 Limoges / La Borie  
(Prendre contact avec Pascal LEBRAUD  
au 06 08 33 51 58)

## ■ ENTRAÎNEMENTS

Lundi 18h00-20h00 Limoges / La Borie  
*Entraînement collectif filles  
Tactique, technique individuelle et jeu au poste*

Mardi 18h30-20h30 Limoges / La Basse  
*Entraînement collectif garçons  
Tactique, technique individuelle et jeu au poste*

## ■ PREPARATION PHYSIQUE - MUSCULATION

Mardi 12h00-14h00 Limoges / La Borie

Jeudi 12h00-14h00 Limoges / La Borie  
*Programme individualisé à l'inter saison.*



# FÊTE DU SPORT UNIVERSITAIRE

**Jeudi 27 septembre 2018**

Manifestation gratuite ouverte aux étudiants et personnels de l'Université. La fête du sport s'inscrit dans le cadre de l'intégration des nouveaux étudiants.

**Venez tous déguisés !**

**Repas à partir de 11h00.**

**TOURNOIS et DECOUVERTE d'ACTIVITES à partir de 13h15.**

Programme détaillé et modalités d'inscription disponibles dès la rentrée.





# F.F. SPORT U

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

**Ligue du Sport Universitaire  
Nouvelle-Aquitaine - Limoges**

**Direction :** Pierre GASTEL  
**Assistant :** Benoît CRAS

### 1. Organise

- les compétitions universitaires
- des manifestations sportives festives

### 2. Forme, rémunère des arbitres

3. Aide les capitaines d'équipe ou les dirigeants sportifs universitaires voulant s'impliquer dans la vie associative de leur école ou faculté

4. Soutient les étudiants souhaitant aider à l'organisation d'événements sportifs universitaires

**Gymnase de La Borie**

**Campus La Borie**

185 avenue Albert Thomas

87100 Limoges

Tél. : 05 55 77 43 20

E-mail : [limoges@sport-u.com](mailto:limoges@sport-u.com)

Site web : <http://www.sport-u-limoges.com>





# LEC-ASUL

## ASSOCIATION SPORTIVE DE L'UNIVERSITÉ DE LIMOGES

Secrétariat - accueil -  
licences : Sandra PAPOT

**1. Prise de licence** pour pratiquer le sport universitaire en compétition (avec la FFSU), du niveau académique à international.

- amener un certificat médical permettant la pratique des sports en compétition OU une licence club 2018.2019
- présenter sa carte d'étudiant.e
- remplir la fiche de renseignements

**2. Aide les étudiants** pour leurs déplacements en compétition (remboursement des trajets et de l'hébergement)

**Gymnase de La Borie**

**Campus La Borie**

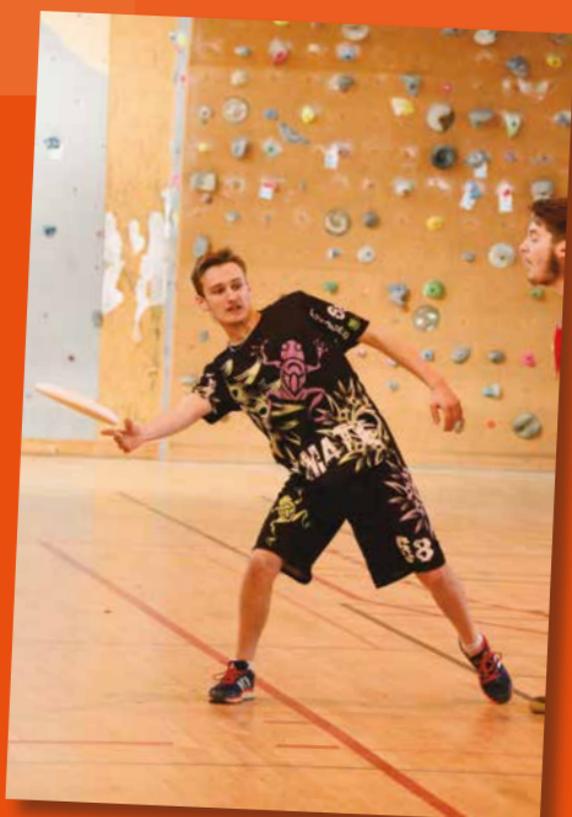
185 avenue Albert Thomas

87100 Limoges

Tél : 05 87 50 68 88

E-mail : [asu@unilim.fr](mailto:asu@unilim.fr)

<https://www.facebook.com/limoges.asul>



# LEC LIMOGES ÉTUDIANTS CLUB



**100 ans en 2019 !**

CRÉÉ EN 1919 PAR DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE (ÉQUIPE DE RUGBY), LE LEC, CLUB UNIVERSITAIRE, FÉDÈRE 12 ASSOCIATIONS SPORTIVES (TOUTES INDÉPENDANTES) AVEC PLUS DE 1200 LICENCIÉ.ES.

LE LEC EST AFFILIÉ À L'UNCU (UNION NATIONALE DES CLUBS UNIVERSITAIRES). LE LEC EST OUVERT À TOUTE PERSONNE DE LA CATÉGORIE POUSSINE À VÉTÉRANE, SAUF ASUL (EXCLUSIVEMENT ÉTUDIANTE).

## LEC ATHLETISME

Affilié à la F.F.A. et à l'U.F.O.L.E.P.  
Présidente : Corinne PAGO  
*Corinne.pago@orange.fr*

## LEC ESCALADE

Affilié à la F.F.M.E.  
Président : Tristan BLOT  
*contact@lecescalade.fr*

## LEC NAGINATA

Affilié à la F.F.J.D.A.  
Président : Guillaume SIMON  
*erastide@hotmail.com*

## LEC KENDO / IAIDO

Affilié à la F.F.J.D.A.  
Président : Jean-Christophe CANIVET  
*kendolimoges@gmail.com*

## LEC RUGBY masculin

Affilié à la F.F.R.  
Président : Patrick LAFFARGUE  
*lecrugby@yahoo.fr*

## LEC T.V.L. VOL LIBRE

Affilié à la F.F.V.L.  
Président : Thierry CHANTERAUD  
*thierry.chanteraud@legrand.fr*

## LEC VOLLEY (loisirs)

Président : Claude FRAY  
*fray.claude@wanadoo.fr*

## LEC SAVATE

### boîte française

Affilié à la F.F.S.B.F. & D.A.  
Président : Didier FRUGIER  
*contact@lecsavate.fr*

## LEC ULTIMATE

Affilié à la F.F.D.F.  
Président : Cédric JAOUŁ  
*lec.ultimate@gmail.com*

## LEC ECHIQUIER DU LIMOUSIN

Affilié à la F.F.E.  
Président : Stéphane TCHEFRANOFF  
*bureau@echiquier-limousin.com*

## LEC BASKET-BALL

Affilié à la F.F.B.B.  
Président : Jean-Luc LAFFETAS  
*jl.laffetas@hotmail.fr*

## LEC ASUL

Affilié à la FFSportU  
Président : Franck MORANGE  
*asu@unilim.fr*

**Contact : Sandra PAPOT**

Tél. 05 87 50 68 88  
E-mail : [lec@unilim.fr](mailto:lec@unilim.fr)  
[www.unilim.fr/lec](http://www.unilim.fr/lec)